

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DU BUREAU
SEANCE DU 8 SEPTEMBRE 2026

2.4 – FROIDECONCHE – 17 RUE AUX BICHES (PHARE) : RESTRUCTURATION DE 10 LOGEMENTS

Il est proposé au Bureau d'Habitat 70 de délibérer sur le projet de restructuration de 10 logements individuels situés au 17 rue aux Biches à Froideconche.

Ces bâtiments ont été construits et mis en service en 2004. Le chauffage et l'eau chaude sanitaire sont de type individuel gaz.

Auparavant loué de manière globale à un gestionnaire, cet ensemble est aujourd'hui vacant. Le programme n'était pas conventionné.

L'objectif est d'améliorer les consommations de chauffage en procédant au remplacement des menuiseries extérieures, mais aussi de réagencer les logements, passant de 10 logements à 6, et ainsi permettre leur mise en location sur le marché locatif classique, avec une orientation de attributions à destination des séniors.

Les travaux prévus permettront d'atteindre une étiquette énergétique D (180 kWh/m²/an).

Programme de travaux

Travaux Clos-Couvert

- Remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures avec électrification des volets roulants dans les séjours et une chambre
- Remplacement des portes d'entrées

Travaux extérieurs

- Reprise des gouttières
- Reprise enduit extérieur
- Changement des deux ensembles boîtes aux lettres
- Modification de l'espace vert central (seuls les arbres seront conservés)
- Aménagement de l'espace central (installation banc et création d'un terrain de pétanque)
- Délimitation des espaces verts attribués aux logements (y compris déplacement limite cadastrale)
- Mise en place de cabanon de stockage dans les espaces verts nouvellement définis y compris portillons pour accès espaces
- Création de terrasses extérieures par chaque logement (y compris création d'une porte-fenêtre pour un accès depuis le logement)

Travaux Logements

- Réfection complète des installations électriques
- Reprise globale des salles de bain et rafraichissement des cuisines
- Rafrachissement de l'ensemble des pièces de vie
- Dépose de cloisons pour restructuration des espaces (y compris reprises)

Publié le 14/09/2026

- Création VMC hygro B
- Changement des radiateurs

Niveau des loyers

Les logements seront conventionnés et le loyer sera fixé à 5.75 € par mois et par m² de SU avec un plafond égal à 6.0533 € par mois et par m² de surface utile (valeur 2026).

Les loyers par logement sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Référence	Adresse	Localité	Typologie	Etage	SU Avant Travaux	Forfait terrasse	SU Après Travaux	PU max	Loyer après travaux
06303-00001-00003-	RUE AUX BICHES	LURE	3	RdC	51,5	33,4	51,5	5,7500	329,53
06303-00001-00003-	RUE AUX BICHES	LURE	3	RdC	51,5	33,4	51,5	5,7500	329,53
06303-00001-00003-	RUE AUX BICHES	LURE	3	RdC	51,5	33,4	51,5	5,7500	329,53
06303-00001-00003-	RUE AUX BICHES	LURE	3	RdC	51,5	33,4	51,5	5,7500	329,53
06303-00001-00003-	RUE AUX BICHES	LURE	3	RdC	51,5	33,4	51,5	5,7500	329,53
06303-00001-00003-	RUE AUX BICHES	LURE	2	RdC	56,94	33,4	56,94	5,7500	360,81

Le Bureau d'Habitat 70 à l'unanimité valide l'opération de réhabilitation et l'évolution des loyers, et autorise son Directeur Général à :

- Signer tous documents et pièces nécessaires à l'établissement et à la passation des marchés ainsi que tous les documents relatifs au financement des opérations de restructuration des 10 logements de FROIDECONCHE, 17 rue aux Biches. Plusieurs opérations de ce type pourront être regroupées au sein d'un même appel d'offres dans le respect du Code de la Commande Public.
- Procéder à la concertation locataire selon les modalités définies par la circulaire n°93-60 du 6 août 1993.

Pour extrait délivré conforme
Fait à Vesoul le 08/09/2026
Le Directeur général
Olivier ROSAT

